

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 4998

présenté par

Mme Batho, Mme Pochon, Mme Belluco, Mme Arrighi, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain,
M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Pasquini,
M. Peytavie, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 28, après le mot :

« national »,

insérer les mots :

« pour sortir de l'utilisation de matière fertilisante contenant de l'azote sous forme minérale de
synthèse et »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les engrais minéraux azotés de synthèse sont une source majeure de pollution de l'air, de l'eau, des sols. Elle est aussi à l'origine de 42% des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture, car le surplus d'azote non consommé par la plante retourne à l'atmosphère sous forme principalement de N₂O, qui a un pouvoir de réchauffement 298 fois supérieur au CO₂.